

Devoir surveillé – La société française : immigration et mémoires

Diversité, intégration et enjeux mémoriels en France

Durée : 55 min – Sans document – Sur 20 points · Histoire 3^e

Nom : _____

Date : _____

Note : _____ / 20

Les réponses doivent être rédigées et justifiées. Soigne l'orthographe et la présentation.

Exercice 1 – Analyse de documents : reconnaître le 17 octobre 1961

(4 pts)

Document 1 — « Le 17 octobre 1961, des Algériens qui manifestaient pour le droit à l'indépendance ont été tués lors d'une sanglante répression. La République reconnaît avec lucidité ces faits. Cinquante et un ans après cette tragédie, je rends hommage à la mémoire des victimes. »

— *Communiqué du président François Hollande, 17 octobre 2012.*

Document 2 — « Article unique. Dans le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre, les mots "aux opérations effectuées en Afrique du Nord" sont remplacés par les mots "à la guerre d'Algérie ou aux combats en Tunisie et au Maroc". »

— *Loi du 18 octobre 1999, adoptée à l'unanimité par le Parlement.*

- Présentez les deux documents (nature, auteur, date) et calculez le temps écoulé entre chaque texte et les faits qu'il concerne.
- Document 1 : que reconnaît exactement le président ? Relevez le verbe employé et expliquez ce que « avec lucidité » sous-entend sur l'attitude antérieure de l'État.
- Document 2 : quels mots remplacent quels mots ? Pourquoi ce changement de vocabulaire est-il important pour les anciens combattants et pour les historiens ?
- En vous appuyant sur vos connaissances, expliquez pourquoi la mémoire de la guerre d'Algérie est restée si longtemps « sans nom » et citez une autre reconnaissance officielle postérieure à 2012.

Exercice 2 – Lecture d'un tableau : les étrangers en France

(4 pts)

Recensement	Étrangers (millions)	Part de la population (%)	Deux premières nationalités
1921	1,5	3,9	Italiens, Belges
1931	2,7	6,6	Italiens (808 000), Polonais (508 000)
1946	1,7	4,4	Italiens, Polonais
1962	2,2	4,7	Italiens, Espagnols
1975	3,4	6,5	Portugais (759 000), Algériens (711 000)
1990	3,6	6,3	Portugais, Algériens

Source : recensements de l'INSEE, chiffres arrondis.

- Décrivez l'évolution du nombre d'étrangers entre 1921 et 1931, puis entre 1931 et 1946. Proposez une explication pour chaque période.
- Comparez les origines dominantes en 1931 et en 1975. Que constatez-vous ?
- Entre 1975 et 1990, l'immigration de travail est suspendue (1974) et pourtant le nombre d'étrangers augmente. Expliquez ce paradoxe.
- Pourquoi ce tableau ne permet-il pas de mesurer le nombre d'immigrés ni celui des descendants d'immigrés ? Citez un exemple pour chaque cas.

Exercice 3 – Développement construit : l'immigration en France depuis 1945

(4 pts)

Sujet : « Décrivez l'évolution de l'immigration en France depuis 1945 et montrez comment elle a transformé la société française. » Vous rédigerez un développement construit d'une vingtaine de lignes en suivant les quatre étapes ci-dessous.

- Introduction : rappelez que la France est une terre d'immigration ancienne (un chiffre) et annoncez le plan.
- Premier paragraphe : l'immigration des Trente Glorieuses (1945-1974) — origines, causes, conditions de vie (trois exemples précis).
- Deuxième paragraphe : le tournant de 1974 et ses conséquences — fermeture, regroupement familial, nouvelles origines, débats (deux dates).
- Troisième paragraphe puis conclusion : l'intégration, ses réussites et ses défis (modèle républicain, exemples, difficultés), puis réponse au sujet.

Exercice 4 – Repères et notions

(4 pts)

- Classez dans l'ordre chronologique et datez : *loi Veil* · *Marche pour l'égalité* · *discours de Chirac sur le Vél d'Hiv* · *suspension de l'immigration de travail*.
- Définissez en une phrase chacun : *immigré* · *regroupement familial* · *loi mémorielle*.
- Pour chaque loi, indiquez l'année et l'objet : *loi Gayssot* · *loi Neuwirth* · *loi Taubira*.
- Un élève écrit : « L'immigration en France a commencé après la Seconde Guerre mondiale avec les Maghrébins. » Corrigez les deux erreurs.

Exercice 5 – Vrai ou faux ? Justifiez chaque réponse

(4 pts)

- « Tous les immigrés vivant en France sont des étrangers. »
- « Le regroupement familial a été supprimé en 1974 en même temps que l'immigration de travail. »
- « Avant 1995, aucun président de la République n'avait reconnu la responsabilité de l'État français dans la déportation des Juifs. »
- « Les femmes françaises ont obtenu le droit de vote avant le droit de travailler sans l'accord de leur mari. »

Bon courage !